

Closing the gap between the proximity of the local steps  
and  
their adjacent skills :

Toward the knowledges of endorsement will.

**Yann Bertacchini.**

Université de Toulon et du var  
I.U.T Services et Réseaux de Communication  
Laboratoires CRRM-LEPONT  
[berta@univ-tln.fr](mailto:berta@univ-tln.fr)  
[bertacchini@serecom.univ-tln.fr](mailto:bertacchini@serecom.univ-tln.fr)

### KEY-WORDS

Competences, endorsement will, local empeachment, learning act, local developpement, local uses, identity, information system, leaming act, networking.

### ABSTRACT

The local steps would not have the same competences field to join the way toward developpement. In order to forward their own marks to the local developpement, managers should have to check the amount of available local knowledges ready soon to act with each other.

But from time immemorial nobody do not really think that networking scheme can appear from anywhere. So many local attempts pass through the success.

Then, how to close the gap between independant systems, the local operators and steps, it seems to appear and their interfacable competences ?

This is our goal and targets we try to approach in this paper work.

## A. Le contexte législatif et le développement durable du territoire

Depuis plusieurs années, l'Etat verse de manière automatique une Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) aux communes qui se regroupent en communauté de communes.

En janvier 1999, au Congrès National des Maires de France<sup>(1)</sup>, a été présentée la loi sur l'organisation de l'intercommunalité et son volet fiscal incitatif. Ou bien les élus concernés choisissent ensemble le système intercommunal de la "Communauté de communes" ou bien l'Etat centralisateur appliquera à la fin de l'année 1999 la nouvelle formule "la communauté d'agglomération" plus contraignante sur le plan de l'organisation intercommunale. Il y a urgence de trancher. Le Ministère de l'Intérieur<sup>(2)</sup> entend inciter les communes à table sur des ressources autres que la DGF parce que depuis les lois de 1992, son montant a crû pour atteindre le niveau des 3 milliards de francs.

1999 est donc une année décisive pour les élus régionaux qui devraient enfin savoir sur quels crédits ils pourront compter pour la période 2000-2006. Le Parlement examinera dès cette session le projet de loi<sup>(3)</sup> sur l'aménagement et le développement durable du territoire (LOADT). La Datar et les élus définiront huit schémas de services qui planifient sur vingt ans les grandes orientations. Les négociations sur les contrats de plan Etat-Régions entreront alors dans une phase active. Leur signature est prévue à l'automne. Certes, l'enjeu financier est considérable mais il ne s'agit pas exclusivement de finances. Il s'agit de regrouper des entités locales homogènes. L'aménagement du territoire est au centre de ce dispositif. Le mot d'ordre du ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire est le suivant « moins d'équipement et plus d'immatériel ». Le projet LOADT prévoit d'associer de nouveaux interlocuteurs aux contrats de plan. Des représentants des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité unique devraient prendre part aux négociations. Il s'agit donc d'augmenter les échanges entre des partenaires naturels.

Voilà résumé en quelques lignes le futur cadre administratif et fiscal du développement économique local.

Le dispositif entend amplifier les échanges, les initiatives existantes et soumettre les territoires sans projets de cette nature à une Taxe Professionnelle Unique plus contraignante. Les acteurs locaux vont donc se trouver confrontés à des problèmes de restructuration des entités territoriales et de valorisation de leurs chances de développement. Sont-ils tous dans des situations comparables ?

---

(1) « Choix des maires. », janvier 1999, *Métropole*.

(2) « Chevènement veut relancer la décentralisation. », 2 avril 1999, *Nice-Mutin*.

(3) « Le projet de Dominique Voynet. », Janvier 1999, *Enjeux-Les Echos*.

Comment connaissent-ils les opportunités et évaluent-ils leurs chances ?  
La présente recherche vise à mettre en perspective l'opportunité d'une veille territoriale.

### B. Problématique : les facteurs cachés du développement local

La prégnance de l'expression "développement local" dans les discours contemporains ne doit pas masquer la réalité et faire perdre de vue que la valorisation d'un espace ne se décrète pas seulement par des effets d'annonce<sup>(4)</sup>. Avant de se lancer dans une politique de développement endogène et/ou exogène<sup>(5)</sup>, la collectivité aurait peut-être tout avantage à procéder à l'évaluation des forces mobilisables en son sein, à leur faculté d'apprentissage<sup>(6)</sup> face à un environnement transformé et leur éventuelle implication dans une action de cette envergure.

L'histoire territoriale et les usages locaux peuvent être selon les points de vue soit, le reflet de l'identité d'un territoire soit, constituer son capital formel à savoir, les règles et procédures de mise en forme des usages locaux pour des objectifs de développement. Sans identité ni capital formel, il semble probable que le territoire se heurtera à des obstacles qui condamneraient son développement et pourraient devenir quasiment insurmontables<sup>(7)</sup>.

Nous proposons l'hypothèse que l'efficacité des actions de développement local repose sur trois séries de facteurs :

- a) L'histoire territoriale, mémoire des usages et des usagers locaux, favorise ou pénalise l'action de développement entreprise par un échelon local.
- b) Une politique de développement local impose à l'échelon local le choix d'un mode d'apprentissage adapté à la configuration locale<sup>(8)</sup> c'est-à-dire, aux compétences disponibles et à celles à réunir pour faire aboutir ce projet de développement.
- c) Un territoire qui se doterait d'un système de veille renforcerait sa capacité à mobiliser des compétences disponibles localement et à promouvoir leur transférabilité entre acteurs locaux.

Un échelon local qui se lancerait dans l'aventure du développement de son espace et qui choisirait d'élaborer un outil de veille territoriale ferait le choix d'un mode d'apprentissage apte à favoriser les échanges entre acteurs locaux et à

---

(4) « L'échec de l'aménagement du territoire. », Juillet 1998, *le Figaro*.

(5) *Cultiver le développement industriel.*, 1997, Mission Antide, **DATAR**.

(6) Argyris.C., 1995, *Surmonter les obstacles à l'apprentissage organisationnel*, Paris, InterÉditions.

(7) Bertacchini.Y., 1998., *Histoire Locale et Développement*, Papier de recherche, Lepont, UTV La Garde.

(8) Girod.M., 1995, *Mémoire et Organisation*, Thèse de l'université de Paris IX-Dauphine.

promouvoir le transfert de leurs compétences.

### 1.L'histoire territoriale, mémoire des usages locaux

Pour se développer, un territoire peut opter pour l'une ou l'autre de ces stratégies voire les deux réunies.

\*Favoriser l'implantation d'entreprises dans son ressort : il s'agira d'un mode de *développement exogène*. Si cette option semble avoir la faveur des élus, elle est souvent hors d'atteinte. Les moyens à mobiliser sont trop lourds, l'histoire locale des acteurs ne leur permet pas d'adhérer au projet, le stock d'entreprises en phase de localisation ou de délocalisation est probablement constant<sup>(9)</sup>.

\*Optimiser les conditions qui permettent aux activités locales de générer plus d'activité et plus d'emplois. Cette option, le *développement endogène*, ne jouit pas du même prestige. Elle constitue probablement l'étape cruciale d'une politique de développement local durable.

La nécessité de faire coexister ces modes de développement est largement reconnue et recommandée mais leur coordination dans les faits est rarement assurée<sup>(10)</sup>. Dans ces conditions et quelle que soit la stratégie retenue par la collectivité locale, l'absence de coordination des acteurs et de leurs compétences ne permet pas de valoriser au mieux les potentiels et les ressources locales.

#### 1.1:Des relations ancrées dans une histoire territoriale.

Gérard Delfau <sup>(11)</sup>, sénateur de l'Hérault, maire de st-André de Sangonis écrit à propos de la dynamique locale de l'emploi. « Certes nous sous-estimons le poids des décisions macro-économiques et des circuits financiers. Mais si l'idée doit être réévaluée, elle n'en demeure pas moins fondée sur une intuition juste. Seule la dynamique d'un territoire à l'échelle humaine peut relancer la création d'emplois par une meilleure mobilisation des énergies, une mise en valeur des compétences et des moyens technologiques et un partenariat local qui transcende les clivages. » Dans cette veine, Jean Baptiste de Foucaud et Denis Piveteau <sup>(12)</sup> mettent en évidence ce **qu'ils** appellent la qualification relationnelle dans la recherche puis l'accès à l'emploi. Au coeur des districts italiens implantés surtout dans le nord de l'Italie, gros comme des cantons et chacun spécialisé dans un type de produits Aldo Gherpelli entrepreneur déclare : « Dans les affaires, la confiance est une dimension primordiale et un sous-traitant c'est un collaborateur, pas un employé au rabais corvéable à merci. »<sup>(13)</sup>

Trois remarques qui traitent, à des degrés divers, d'une dimension commune,

---

<sup>(9)</sup> Bertacchini.Y., 1994, *Décision d'implantation et Développement local*, mémoire de DEA, Université de Nice Sophia-antipolis.

<sup>(10)</sup> *Construire un projet de territoire, 1997*, CLBE, Mission Antide, DATAR.

<sup>(11)</sup> Delfau.G., 1998, « La dynamique locale de l'emploi. », *Hommes et Libertés*, No39.

<sup>(12)</sup> De Foucauld J.B., Piveteau.D., 1998., *Une Société en Quête de Sens*, Le Seuil, Paris,

<sup>(13)</sup> « Les districts Italiens. », Juin1996, *L'Express*.

le crédit de confiance accordé aux informations dispensées par et pour les acteurs locaux. L'évaluation réciproque des membres d'un réseau relationnel qui autorise ou interdit la mise en commun d'expériences. Les auteurs cités plus haut se réfèrent au troisième niveau du local.

L'espace vu comme un lieu d'organisation dans lequel les acteurs locaux nouent des relations ancrées dans une histoire territoriale.<sup>(14)</sup>

L'histoire de ces relations ancrée dans le passé lointain des acteurs structure leurs relations. Le contenu de leur histoire relationnelle leur permet ou leur interdit d'investir dans leur futur et conditionne le développement de structures organisationnelles favorables au développement des relations de coopération.

### 1.2: Mise en commun d'expériences ou défaut d'adhésion.

Nous formulerons l'hypothèse suivante : « l'existence ou l'inexistence d'un réseau de relations entre acteurs locaux pourrait s'avérer être une barrière ou un catalyseur du développement local, à la création, à l'implantation d'activités externes et internes au territoire. Ce tissu relationnel permettrait la mobilisation des compétences locales autour d'un objectif partagé et dans l'hypothèse de compétences complémentaires à réunir, à faciliter leur acquisition par un mode d'apprentissage approprié » .

Ainsi, ces inégalités d'accès engendreraient des assymétries<sup>(15)</sup> dans les mécanismes d'évaluation des auteurs de l'histoire locale. Sur la base de cette hypothèse, les espaces engagés dans la voie de leur valorisation ne posséderaient pas tous la même capacité d'accès au développement. Les informations transmises, échangées par leurs membres seraient entachées d'une déficience, d'une déformation de leur contenu et dans leur incapacité à former le réseau relationnel. **A priori**, l'histoire locale ne leur permet pas ou leur interdit d'investir dans leur futur. **A posteriori**, lorsque la déficience du contenu de l'information échangée ne favorise pas leur adhésion au réseau relationnel. Dès lors, les relations affichées mais non partagées autour de l'objectif de développement ne peuvent se reproduire durablement et compromettent la valorisation spatiale.

Voilà peut-être une des causes du manque de coordination entre les deux facettes du développement local, *l'endogène* et *l'exogène* que les observateurs locaux s'accordent à désigner comme un des vecteurs décisifs dans l'aboutissement d'une politique locale de développement. Dans les faits, nous en relevons rarement la pratique effective peut-être parce que l'histoire locale, mémoire des usages territoriaux, ne le permet pas. Ce qui a pour conséquence d'amputer le contenu et le

---

(14) Jayet.H., Duschene.G., et Sachter.H., 1996, « Structures économiques locales et barrières à l'entrée. » Rapport au Commissariat Général au Plan, CESURE Université de Lille 1 et IFRESI, FU3 CNRS.

(15) Feldman.M.S., March.J.G., 1981, « Information in Organization as Signal and Symbol », *Administrative Science Quarterly* N°26 p 172-181..

crédit des informations échangées par les acteurs locaux. A la décharge des acteurs locaux, ils doivent affronter un environnement complexe et en transformation incessante.

## 2: Un environnement transformé

L'environnement du territoire et ses composants technologique, financier, juridique, humain ont muté vers davantage de complexité ainsi que les savoirs requis de la part des acteurs en charge de définir, d'appliquer et de suivre les réalisations d'une politique de développement local.

### 2.1: Un phénomène fondé sur l'acquisition et l'élaboration de compétences.

La nécessité d'une meilleure articulation des compétences individuelles s'impose et le développement local s'apparente plus à un processus de cognition collective<sup>(16)</sup>. Les acteurs locaux sont confrontés à des situations plus complexes, plus dynamiques que par le passé.

L'attention de l'acteur engagé dans une stratégie de développement s'est déplacée de la gestion de la répétition à l'apprentissage en marchant<sup>((6a))</sup>. Nous notons que bien souvent, l'apprentissage de cet acteur a lieu lorsqu'une nouvelle situation se présente à lui. Avec tous les risques qu'une telle proposition contient. Accepter l'idée d'être confronté en permanence à des problèmes nouveaux, de nature, de contenu différents et reconnaître le statut formateur de l'erreur.

Ce changement profond implique une profonde transformation des mentalités et des comportements des acteurs. Dans ce contexte, un seul individu ne peut à lui seul réunir toutes les compétences requises. Il devient clair que le but de valorisation spatiale ne peut être envisagé que si il y a investissement relationnel entre les partenaires, après avoir effectué le recensement des compétences locales et la gestion

---

(16) Scheider.S., Angelmaar.R.,1988,« Cognition In Organizational Analysis : Who's minding the store ? », INSEAD.

(17) Bateson.G., 1984, *Vers une écologie de l'esprit*, T1, Paris, Payot.

(18) Popper.K.R., 1984, *La logique de la découverte scientifique*, Paris, Payot.

(19a,b,c.) Bertalanfy (Von).L., 1963., *General Systems Theory- A critical review*, in J. Litterer, *Organizations*, vol. 2, New York, John Wiley.

Bertalanfy (Von).L., 1969., *The Theory of Open Systems in Physics and Biology*, in F.Emery, *Systems Thinking* Londres, Penguin Books.

Bertalanfy (Von).L., 1972., *The History and Status of General Systems Theory*, in G.Klir, *Trends in General Systems Theory*, New York, John Wiley- Interscience.

de l'expérience accumulée. Mais il est clair aussi que l'espace ne peut viser obtenir des retombées positives en terme de développement que si cette philosophie pratique est partagée par les membres concernés ou censés l'être<sup>(17)</sup>. Dans cette optique, l'enrichissement du local relève d'un phénomène collectif d'acquisition et d'élaboration des compétences et repose sur un mode d'apprentissage approprié au potentiel de l'espace à valoriser.

## 2.2: Le développement local fondé sur une pratique partagée.

Si il y a un mode d'apprentissage à recommander à un échelon local en quête de développement, il s'agirait de retenir celui qui se fixerait pour objectif la création de relations entre des compétences préexistantes et le transfert de ses compétences entre les acteurs. Mais la capacité du territoire à résoudre ses problèmes va dépendre étroitement de la richesse du réseau des coopérations qu'il abrite ou qu'il crée. Même si une bonne partie des relations efficaces au sein du territoire est de nature informelle, il serait souhaitable et profitable d'organiser une meilleure confrontation, une articulation améliorée des acteurs locaux habitués à mobiliser de façon indépendante leurs compétences.

Ce résultat va dépendre en majeure partie du mode d'acquisition des compétences requises et de la procédure qui vont accompagner la politique locale. Le choix sur tel ou tel mode d'acquisition des compétences ne devrait être retenu qu'après avoir conduit un audit de l'échelon local. Ce diagnostic va porter sur le degré de présence ou d'absence de ces capacités, l'existence d'interrelations entre les catégories d'acteurs: la proximité des acteurs, l'adjacence de leurs compétences mobilisables dans une politique de développement.

Nous présenterons successivement les principaux modes d'acquisition des compétences que nous estimons utiles à la mise en œuvre d'une politique de développement local. Pour l'organisation locale, il existe plusieurs modes d'acquisition des compétences requises : innées, importées ou développées au sein du liquide amniotique dans le cours du processus de développement. L'identité de la structure locale, dépendante de sa mémoire organisationnelle, favorise la présence de ressources innées qui désignent les savoirs détenus principalement techniques, scientifiques, et administratifs. Les savoir-faire et procédures que la structure locale s'impose de posséder à terme désignent la mémoire procédurale. Les savoirs-que-faire qui permettent à l'organisation locale de se comporter comme il convient au bon moment relèvent de la compétence d'opportunisme tant stratégique que tactique. Il s'agit de saisir le ou les résultats de ce comportement opportuniste et de les intégrer dans le projet territorial sans formalisme préparé.

## 2.3: La notion de gisement de transférabilité.

L'apprentissage local peut également se construire par, le transfert d'une structure locale à une autre, le transfert de compétences entre les acteurs locaux : entre membres du secteur éducatif et de l'entreprise.

Les gains à attendre d'une telle démarche sont à l'aune de la difficulté et de la lenteur de ce mode d'apprentissage. Du risque de rejet encouru lorsque la structure locale elle-même n'autorise pas l'accès de son réseau relationnel aux vecteurs supports des compétences attendues.

S'il y a un mode d'apprentissage à privilégier ce serait sans nul doute celui qui serait développé dans l'activité engagée pour valoriser l'espace concerné. Cet apprentissage peut résulter de l'accumulation d'expériences ou d'expérimentations et jouer des deux registres à la fois. *La définition des modalités d'application liées à la mise en place d'un système de veille interne pourrait contribuer à l'émergence d'un projet fédérateur, réducteur des incompatibilités relationnelles et à promouvoir la transférabilité des compétences locales.*

Toutefois, quelque soit le mode d'apprentissage retenu, il suppose une attitude propice au développement local. Cette prédisposition n'est pas aussi fréquente que le laisserait penser les nombreuses déclarations d'intention d'agir en faveur du développement local, et peut être évaluée lors d'enquêtes sur un, voire plusieurs espaces tests. Et si la situation, la politique engagée au titre du développement local, n'est pas considérée comme une occasion d'apprendre, de capitaliser de l'expérience, alors refuser cette qualité à la situation exclut toute possibilité d'apprentissage et probablement de coopérations locales.

Lors de la définition des modalités de mise en œuvre de la politique de valorisation spatiale de nouveaux savoirs se développent. Ces savoirs et pratiques nouveaux relatifs à ce nouveau mode de fonctionnement entre les acteurs locaux viennent à leur tour enrichir la politique de développement local. Ces observations corroborent l'argument de K. R Popper <sup>(18)</sup> suivant lequel il existe une impossibilité logique à prévoir le résultat d'un apprentissage ayant pour effet de faire émerger des capacités et des connaissances réellement nouvelles. La définition et la conception d'un outil de veille territorial pourrait, aider au rapprochement des catégories d'acteurs locaux à mobiliser autour d'un tel projet, multiplier les occasions d'échanges et d'interactions. L'élaboration d'un outil de veille territoriale pourrait favoriser la rencontre, la coordination et le transfert des compétences disponibles localement .

### 3 : L'émergence d'un projet fédérateur des usages locaux.

Les territoires se différencient par leur organisation, leur capital formel. Des éléments structurels internes gênent leurs initiatives au niveau local. En quelque sorte, l'état interne de l'espace à développer ou en cours de développement mérite quelques attentions. Nous devrions être incités à mesurer, à surveiller la qualité des relations entretenues ou non entre les acteurs censés être mobilisés à des fins de développement. Construire un tel instrument favorise, selon le degré de développement de l'espace à surveiller, la création, voire le maintien, ou l'entretien



de l'identité du système local probable clé de voûte de l'unité du développement d'un échelon local.

### 3.1: Le maintien d'un système ouvert en équilibre dynamique.

Penser l'espace à développer sur la base d'une analyse de nature cognitive peut aider à une meilleure compréhension de l'entité qu'il compose. En effet, l'organisation sur laquelle repose l'action de développement local est une entité complexe, un système ouvert, dont le fonctionnement repose sur l'interaction de nombreux acteurs directs et indirects, entre eux et avec l'environnement.

Même si certaines limites s'opposent à l'assimilation pleine et entière de l'organisation locale à un système ouvert tel que défini par les fondateurs de la systémique, ils n'en soulignent néanmoins pas une caractéristique fondamentale lorsque transposée au développement local.

Cette caractéristique fondamentale pourrait être un des éléments explicatifs et de compréhension dans la réussite ou l'échec relatif d'une politique locale de développement. L.Von Bertalanffy <sup>(19a,b,c.)</sup> caractérise un système par son maintien dans un état stable. En se référant au territoire ne serait ce pas le maintien de son identité qui favoriserait la définition puis l'application de la politique définie conjointement par les acteurs dès lors mobilisés?

L'organisation locale devrait se faire rencontrer différents participants avec des comportements sociaux, certes interdépendants mais qui leur sont toutefois propres et soumis à l'influence d'un environnement. Les théories mettent l'accent sur la multitude de variables à observer, sur l'influence de l'environnement sur l'organisme local et inversement sur l'essai d'équilibre dynamique du système avec son environnement. C'est-à-dire d'un ensemble organisé de façon à conserver son identité. A la base de cette construction utile aux politiques de développement local se rencontrerait cette propriété à savoir, la conservation et la reproduction de l'identité du système à étudier. Pour prétendre à cet objectif, la collectivité locale a besoin d'une structure pour entraîner ses ressortissants à s'engager envers les objectifs annoncés.

La structure de développement avec ces agents ne peut être porteuse que si les membres en partagent les objectifs, possèdent les qualités requises pour mener à bien ce type de politique. Lorsque ces compétences n'existent pas, elles peuvent faire l'objet d'un apprentissage approprié au sein de l'espace. L'espace serait alors à appréhender comme un système social adaptatif et à la recherche d'une rationalité dans un environnement incertain. Cette définition parmi d'autres met l'accent sur les interactions entre les individus, les groupes informels et la structure organisationnelle vecteur d'identité du territoire. Sans cette dernière propriété, les chances d'aboutir et de faire aboutir les politiques de développement local seraient fortement compromises.

### 3.2: Proximité des acteurs et adiacence de leurs compétences.

Le système d'information territorial que nous proposons d'élaborer repose en

grande partie sur l'inventaire préalable des échanges existants entre les catégories d'acteurs que sont les acteurs entreprises, éducatifs, institutionnels, et des compétences à utiliser pour prétendre accéder à un objectif de valorisation spatiale. L'étude des échanges existants va correspondre à une première étape que nous appellerons l'état des liens.

Nous traduirons l'état des liens locaux par des indicateurs de proximité entre les agents locaux.

La mission première dévolue à ce système de veille serait d'être producteur de signes accessibles aux partenaires directs et indirects, internes et externes du développement local et d'accentuer la lisibilité de la politique tracée par l'échelon local pour et par l'espace à considérer. Nous pouvons lui assigner un autre objectif non négligeable. Celui d'être un puissant outil pédagogique dans le choix d'un mode d'apprentissage organisationnel de construction territoriale sans lequel, comme nous l'avons indiqué précédemment, l'objectif de développement local peut ne pas aboutir

Sur la base des besoins formulés par la collectivité locale et des moyens qu'elle envisagerait de mobiliser à cet effet, nous pourrions prescrire l'utilisation de la totalité des fonctions, mesures internes, mesures externes, associées, disponibles au sein de cet outil de veille ou encore privilégier une approche différenciée. Deux volets principaux structureraient le dispositif de veille bien que la frontière soit tenue voire théorique entre ces deux champs.

Un *volet interne* qui porterait sur l'évaluation de l'investissement relationnel des acteurs permanents, marchands ou non d'ailleurs, du milieu localisé qui jouent un rôle non négligeable sur le territoire donné. Cette évaluation pourrait être un démultiplicateur dans l'apprentissage organisationnel par des acteurs certes, hétérogènes mais en interactions. Nous mesurerons le potentiel d'engagement ou de volonté d'engagement des acteurs locaux. Cette mesure pourrait traduire le potentiel de développement du territoire et se matérialiser par ce que nous appelons des coefficients d'adjacence. Un *volet externe* qui porterait sur l'objectif d'augmenter très sensiblement les chances du territoire dans son entreprise de valorisation, de sa promotion. Il nous faudra repérer les acteurs centraux qui peuvent jouer le rôle de démultiplicateur de l'activité d'information, et de sources d'informations dans l'activité de veille. Les acteurs centraux peuvent permettre de limiter les investissements directs. Ils agissent comme des pôles de continuité entre le territoire et ses clients potentiels.

Nous pouvons citer :

\*Les administrations publiques et politiques concernées de près ou de loin par l'activité du territoire.

\*Experts d'un domaine particulier.

\*Organismes de financement.

\*Syndicats professionnels.

Dès lors, le territoire s'engage dans un investissement relationnel, base du système de veille.

Ce système de veille structuré autour de deux axes externes et interne intégrerait idéalement :

\*Les facteurs relationnels généraux : acteurs institutionnels et personnels, culture et profil des acteurs, affinités entre acteurs.

\*La structure des pouvoirs : rôle et influence de chaque acteur, relations de coopération ou de conflit entre les acteurs.

\*l'ensemble que forment les normes, les règles et textes partagés par les acteurs.

## CONCLUSION

Dans cet environnement concurrentiel exacerbé et dans le contexte que nous avons présenté plus haut, l'échelon local qui se doterait d'une cellule de veille apte à cerner le contenu de ce que nous avons qualifié de capital formel à son état interne posséderait, à ne pas en douter, un outil fédérateur dans la conduite de projets de développement en adéquation avec ses compétences. Révélateur de l'état de santé du terreau local cet outil de veille représenterait la configuration de l'organisation locale et le gisement de transférabilité des compétences disponibles entre les acteurs locaux.

Cet outil pourrait surveiller les politiques de développement menées concurrentiellement par d'autres collectivités et permettrait éventuellement d'ajuster l'offre locale de services, par exemple, aux attentes des décideurs en phase de localisation de leurs activités, d'adopter une communication appropriée.

L'élaboration d'un tel outil aurait, peut-être, pour avantage de se positionner comme un essai de création d'une communauté des usages locaux. Il aurait pour objectif d'être aussi un outil de veille concurrentielle et de marketing du territoire en développement. Et pourrait tout aussi bien concerner les territoires débutants c'est-à-dire, ceux qui mènent depuis peu une véritable politique de développement local ou qui s'appêtent à tenter l'aventure d'un tel projet sans avoir procédé à l'évaluation de leur potentiel mobilisable dans cet objectif.